

ogeo
FUND

GOUVERNANCE
ET PERFORMANCE



LES PENSIONS : ENJEUX ET ORIENTATIONS

Vous êtes Bourgmestre, Responsable d'une intercommunale, Président d'un Centre Public d'Aide Sociale, Echevin des finances, Directeur général ou Directeur financier d'une commune ou d'une ville, Mandataire provincial, etc.

Vous souhaitez construire l'avenir, tout en assurant le paiement des pensions ?
Des professionnels sont là pour vous aider à relever ces grands défis financiers !



Une source sûre de financement des pensions légales

Depuis 2007, **OGEO FUND**, Organisme de Financement de Pensions (OFP), assure le financement et le paiement des rentes de pension pour plus de 4.200 bénéficiaires actuels ou futurs (**pension légale** - premier pilier).

OGEO FUND est le seul OFP multi-employeurs (premier pilier) de Belgique.

OGEO FUND s'adresse principalement aux villes et communes, CPAS et intercommunales afin de les accompagner dans leurs obligations de pension :

- ✓ **La pension des mandataires** des administrations communales et provinciales ;
- ✓ **La pension du personnel statutaire** (ou qui a eu une carrière mixte, c'est-à-dire en tant que statutaire et contractuel).

En vue d'offrir une solution en matière de **pension complémentaire** (deuxième pilier), une seconde entité, **OGEO 2 PENSION**, a été créée en 2008. Ce modèle bénéficie du même cadre rigoureux, flexible et performant qu'OGEO FUND.

OGEO 2 PENSION s'adresse au :

- ✓ **Personnel contractuel** (administrations publiques, entités publiques/parapubliques et intercommunales) ;
- ✓ **Personnel salarié** du secteur privé.

Une offre complète et innovante

OGEO FUND, l'un des plus grands fonds de pension de Belgique, gère plus d'un milliard d'euros d'actifs de manière prudente et diversifiée, et met à la disposition de ses affiliés une organisation performante et rigoureuse.

Approche novatrice

En mariant harmonieusement solidarité et politique de placement "affûtée", OGEO FUND se distingue de toutes les solutions existantes sur le marché belge.

Rendements redistribués

N'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, OGEO FUND fait bénéficier chacune de ses entreprises d'affiliation, après déduction des frais, du rendement relatif à ses actifs sous gestion.

Économies d'échelle importantes

Faisant partie des plus grands fonds de pension belges, OGEO FUND a accès aux meilleurs professionnels et offre dès lors des prestations de très haut niveau à toutes ses entreprises d'affiliation, quelle que soit leur taille.

Pas de frais d'entrée ni de frais de sortie

Les entreprises d'affiliation ne sont soumises à aucun frais d'entrée ni de sortie.

Poche immobilière à haut rendement

Les placements immobiliers sont essentiellement locatifs (baux commerciaux de longue durée) et géographiquement diversifiés : Bruxelles, Nivelles, Anvers, Zaventem, Jambes, Luxembourg, etc.

Une politique de placement transparente et participative

Chaque entreprise d'affiliation d'OGEO FUND participe à la définition et à la mise en place de la politique de placement au travers de l'Assemblée générale.

Une organisation rigoureuse

Vu la nature de ses activités et l'importance des sommes gérées, OGEO FUND veille à maintenir des critères de gouvernance très élevés.

OGEO FUND est soumis à différentes strates de contrôles très stricts :

Contrôles internes :

- ✓ Compliance officer
- ✓ Audit interne (IIServices)
- ✓ Comité financier

Contrôles externes :

- ✓ Actuaire désigné (Nexyan)
- ✓ Commissaire agréé (PwC)

OGEO FUND est un des seuls fonds de pension en Belgique à avoir, dans un souci de gestion très prudente, renforcé la fonction actuarielle. Les plans de financement et calculs de provisions techniques sont mis au point dans un premier temps par les actuaire d'IIServices (Integrale Insurance Services) et supervisés par l'actuaire désigné, qui présente chaque année son rapport actuariel au Conseil d'administration. **Ce double contrôle permet à OGEO FUND de proposer à ses entreprises d'affiliation des plans de financement prudents et fiables.** Toutes les hypothèses techniques de ces plans (tables de mortalité, indexation, calcul des provisions techniques, etc.) ont ainsi été analysées à un double niveau.

OGEO FUND a mis en place, de manière volontariste, un comité financier. Aucune disposition légale n'oblige un OFP à se doter d'un tel organe. Sa vocation ? **Avec l'appui d'experts de renom, évaluer de manière neutre et indépendante les indicateurs financiers clés, la qualité des portefeuilles et la stratégie de placement.**

Pourquoi un OFP ?

- ✓ Gouvernance et contrôle
- ✓ Rendement redistribué
- ✓ Avantages fiscaux
- ✓ Autonomie et transparence
- ✓ Vision à long terme

Pourquoi OGEO FUND ?

- ✓ Coûts réduits
- ✓ Pas de frais d'entrée ni de sortie
- ✓ Économies d'échelle
- ✓ Accès aux meilleurs professionnels
- ✓ Modèle participatif, solidaire et performant

Vous souhaitez en savoir plus ?

- ✓ Vous souhaitez connaître le budget à prévoir pour couvrir la charge des pensions ?
- ✓ Vous souhaitez connaître les procédures à suivre pour transiter de votre système actuel vers OGEO FUND ?
- ✓ Vous souhaitez davantage d'information sur notre concept de gestion ?

Contactez-nous. Nous vous répondrons rapidement et vous rencontrerons volontiers pour vous exposer les avantages liés à OGEO FUND.



OGEO FUND OFP
IRP agréée le 9/08/2005
N° d'identification: 50570

Siège social :
Boulevard Piercot 46
B-4000 Liège

Tél. : +32 4 222 01 15
Fax : +32 4 222 08 21

info@ogeofund.be
www.ogeofund.be

